

*Association des Habitants de la Zac des Pêcheurs*

**Monsieur Jean Pierre NOYELLES**  
Maire et Président de la Communauté  
d'Agglomération Marne et Chanteraine  
Hôtel de Ville  
26, boulevard de Lorraine  
77360 Vaires sur Marne

N/réf : 20140501/CC/PT

Objet : Demande de réunion

Vaires sur Marne le, 5 mai 2014

Monsieur le Maire, Président de la Communauté d'Agglomération,

Depuis la dernière assemblée générale, les membres du bureau ont bien voulu m'accorder leur confiance à la présidence de l'association en remplacement de Monsieur ROUSSEAU qui n'a pas souhaité poursuivre.

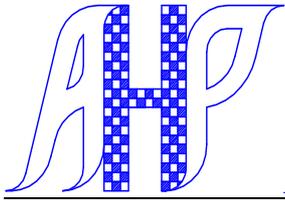
Dans ce contexte, afin de me présenter et dans le cadre du développement des bonnes relations que je compte poursuivre avec vous-même et les décideurs de la ville, je souhaiterais vous rencontrer avec les membres de notre bureau afin de débattre et faire le point sur les différents dossiers (liste en annexe) qui nous concernent.

La liste proposée devrait nous permettre d'établir un dialogue que nous voulons constructif et responsable afin d'apporter des solutions aux dysfonctionnements, de rechercher des priorités et vous permettre d'examiner la faisabilité de certaines demandes.

Dans l'attente de votre réponse, je prie, Monsieur le Maire, Président de la Communauté d'agglomération, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

PO Le Président de l'AHZP

Christophe CHOUX



**Annexe lettre N/réf 20140501/CC/PT**

ZAC : entretien et rénovation de la voirie, des trottoirs, des arbustes et bosquets à replanter ou compléter, propreté, fleurissement, élagage des arbres...

- Parc des Pêcheurs :
  - Tontes, Propreté, Etat des poubelles,
  - Signalisation à mettre en place aux entrées du parc (pictogrammes), Canicrotte non entretenu à remplacer éventuellement par des panneaux appelant au civisme et sacs,
  - Renforcement des allées à redessiner par endroits (passage du véhicule électrique),
  - Rénovation des aires de détente ou jeux,
  - Aménagement aire de pétanque,
  - Elagage des arbres ou abatage avec remplacement des arbres et notamment ceux des bosquets présentant un danger pour les riverains,
  - Création d'un parcours de santé,
  - Mobilier urbain : bancs à repeindre, à remplacer, ou à mettre en place à des emplacements non gênants pour les riverains,
  - Condamnation des entrées possibles par les gens du voyages (à l'extrémité EST et le long de la rue Paul Algis prolongée)
  - Suppression des aires de stationnement le long de la Ruelle au Loup et principalement celle à proximité du pont
  - Ragondins dans le bassin de rétention à piéger (risque de creusement de la digue)
- Sécurité dans la ZAC et ses abords,
- LCR : Entretien / Réparations.
- Plan local de lutte contre les inondations, PPRI, entretien des digues du canal,
- ADSL et fibre optique,
- Liaison Sud de CHELLES et nouveau pont sur le Canal,
- Liaisons douces « bord du Canal » : dangers de la traversée sur le Chemin des Carriers, stationnement illégal de voitures sur la piste et à proximité de sa sortie (mise en place de solides glissières en bois de part et d'autres ou autres moyens). Arbre à proximité de la piste le long du canal dans le bois menaçant de tomber à vérifier,
- Mise en place de conteneurs pour les ordures ménagères aux abords traversée du chemin des carriers par la liaison douce Canal
- Abords Ruelle aux Loups, Chemin des Carriers et entrée base :
  - rechercher des solutions entre les collectivités responsables (région, département...) pour empêcher les dépôts de remblais et d'ordures clandestins (suppression des possibilités de stationner).
  - maintenir la propreté par un ramassage régulier des détrit.